DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

DÉLIBÉRATIONS ÉXECUTOIRES

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

74

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 6

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

Présent(s):

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominique, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Arnaud Robinet, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet

<u>Étaient représenté-e-s</u> :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes :

N° CC-2014-159 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Jean-Marc ROZE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE 2015

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-36 et L.2312-1.

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal,

Considérant que l'élaboration du budget primitif est précédée pour les EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants d'une phase préalable constituée d'un débat d'orientation^s budgétaires,

Considérant que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 7 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-32509-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): 74 <u>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u>
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 6
Votant(s): 80

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Arnaud Robinet, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

Reims Métropole Pôle pilotage Direction des finances Service fiscalité, subventions et commission ville

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

N° CC-2014-160

du 17 novembre 2014

Rapporteur: Catherine VAUTRIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2003 portant transformation de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Reims en communauté d'agglomération à compter du 1er janvier 2004,

Considérant que l'attribution de compensation (AC) versée aux communes a plusieurs vocations :

- neutraliser les effets de la perte de la fiscalité économique pour les communes,
- mettre en place une péréquation horizontale afin de prendre en compte les caractéristiques physiques ou sociales de chaque territoire.

Considérant que cette compensation ne prend pas en compte l'évolution dans le temps et le dynamisme de cette ressource fiscale.

Considérant l'intérêt de maintenir la cohésion entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres afin de contribuer au développement de l'ensemble de l'agglomération rémoise,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2012 portant création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension de Reims Métropole et de la communauté de communes de Taissy et du rattachement des communes de Cernay-lès-Reims, Champigny et Sillery, et gardant la dénomination Reims Métropole,

Considérant l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Reims Métropole passant de 6 à 16 communes membre au 1er janvier 2013,

Considérant la perte de ressources financières pour les 10 nouvelles communes, cette perte étant la conséquence de leur intégration dans la nouvelle Communauté d'Agglomération de Reims Métropole,

Considérant que la réforme de l'architecture fiscale locale a rendu inapplicables les critères de la dotation de solidarité communautaire (DSC) fixés par la délibération n°CC-047-04 du 25 mars 2004,

Considérant que l'intégration de 10 communes rend inapplicable la répartition de l'enveloppe définie par la délibération n°CC-110-11 du 7 juillet 2011 en conservant les mêmes critères également définis par ladite délibération,

Considérant l'obligation de neutralité financière pour les 6 communes dites "historiques", à savoir : Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinqueux suite à l'intégration de 10 nouvelles communes dans la nouvelle Communauté d'Agglomération de Reims Métropole,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 7 novembre 2014.

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- 1– d'arrêter, pour 2014, le montant de la dotation de solidarité communautaire à 9 270 920 €,
- 2- de mettre en place un mécanisme de garantie permettant à chaque commune de ne pas percevoir moins

que l'enveloppe allouée en année N-1,

3- de repartir le montant de cette dotation entre les communes membres selon la formule suivante :

Dotation de la commune (n) = 0,35 x population 0,50 x potentiel fiscal

0.15 x revenu

dans laquelle:

- la population correspond à la part de la population DGF de la commune qui figure sur les fiches de dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'année n-1, dans la population DGF de la communauté sur la même année,
- le potentiel fiscal mesure l'insuffisance de potentiel fiscal par habitant de la commune au regard du potentiel fiscal communal moyen par habitant sur le territoire de l'établissement public de coopération intercommunale. Ces données sont issues des fiches DGF de l'année n-1,
- le revenu mesure l'écart du revenu par habitant de la commune par rapport au revenu moyen par habitant de la communauté d'agglomération. Ces données sont issues des fiches DGF de l'année n-1,

4- de répartir le nouveau montant de cette dotation entre les communes membres comme suit :

- Bétheny - Bezannes - Cernay-Lès-Reims - Champfleury - Champigny - Cormontreuil - Prunay - Puisieulx - Reims - Saint-Brice-Courcelles - Saint-Léonard - Sillery - Taissy	100 000 €
•	64 880 € 100 000 € 527 000 €
- Trois-Puits - Villers-Aux-Noeuds	6 200 € 8 000 €
TOTAL	9 270 920 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 18 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-32400A-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Présent(s): 74 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 6

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014 Votant(s): 80

Excusé(s): 2 Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convogué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaelle CLEMENT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, M. Alain LALOUETTE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Laurence SARTOR, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

Secrétaire: Vincent VERSTRAETE Vice Secrétaire : Virginie COËZ

Votes:

Abstention: 0 Pour: 80 Contre: 0

DÉCISION MODIFICATIVE 2 DE 2014

N° CC-2014-161

du 17 novembre 2014

Rapporteur: Catherine VAUTRIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice en cours,

Vu les demandes et justifications présentées par les services intéressés tendant à procéder à diverses adaptations budgétaires pour mettre en oeuvre les différents projets de la collectivité,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 7 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des décisions modificatives, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'autoriser par les présentes décisions modificatives, l'ouverture des crédits additionnels désignés dans les tableaux ci-après pour les budgets Principal et annexes de l'Eau potable, de l'Assainissement, des Transports Publics de Personnes, du Parc d'Activité de la Malle et des Ordures Ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 2	21
novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31102-DE-1-1	

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Présent(s): 74 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 6

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014 Votant(s): 80

Excusé(s): 2 Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convogué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, Mme Leila AMORY, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaelle CLEMENT, Mme Dominique DELOUETTE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, M. Alain LALOUETTE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Laurence SARTOR, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

Secrétaire: Vincent VERSTRAETE Vice Secrétaire : Virginie COËZ

Votes:

Abstention: 0 Pour: 80 Contre: 0

Reims Métropole
Pôle secrétariat général
Direction de la vie institutionnelle
Service des Assemblées

N° CC-2014-162 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Vincent VERSTRAETE

ORGANISMES EXTÉRIEURS REPRÉSENTATION DE REIMS MÉTROPOLE COMMISSION D'INSTRUCTION DÉSIGNATIONS - MODIFICATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses délibérations n°CC-2014-41 et 44 du 23 avril 2014 et CC-2014-49 du 26 mai 2014 portant désignation des représentants de Reims Métropole dans différents organismes et commissions d'instruction,

Vu le courrier de démission de Madame Stéphanie CHENET, de ses fonctions de conseillère communautaire, reçu le 13 octobre 2014,

Considérant la nécessité de pourvoir au remplacement de Madame Stéphanie CHENET au sein de la commission Services à la population, de l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la région de Reims et de l'Office de Tourisme,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du vendredi 7 novembre 2014.

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour ces désignations,

de désigner Mme Sylvie BEAUFORT, en qualité de conseillère communautaire appelée à siéger au sein de la 4ème commission, Services à la population,

de désigner Mme Sylvie BEAUFORT pour le représenter au sein du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la région de Reims,

de désigner, Mme Anne-Marie VION, membre titulaire pour le représenter au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-32267-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 6 Votant(s): 80

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Arnaud Robinet, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

N'ont pas pris part au vote :

Association des Maisons de Quartier : MM ROZE, ROBINET, Mme EL HAOUSSINE / Maison de l'Emploi et des Métiers : MM ALBERTINI, BEDEK, DUBOIS, ROZE, Mmes BEAUVAIS, MARCHET

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

N° CC-2014-163 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Evelyne QUENTIN

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DE REIMS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PROGRAMMATION 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu sa délibération n° CC 2013-142 du 24 juin 2013 définissant l'intérêt communautaire,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Reims signé le 19 février 2007 et son avenant signé le 21 octobre 2011.

Vu les propositions du Comité technique de programmation du 18 février 2014,

Considérant qu'il y a lieu de permettre le financement de ces actions et d'autoriser Madame la Présidente de Reims Métropole à signer les conventions de financement afférentes lorsque le montant de la subvention excède 23 000 €,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 5 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la quatrième partie du programme d'actions, au titre de l'année 2014, du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011-2014,

d'attribuer une subvention à :

l'Association des Maisons de Quartier de Reims pour son projet «Cabanes» de 3 415 €,

la Maison de l'Emploi et des Métiers pour son projet « Mise en œuvre de la clause sociale dans les marchés publics » de 10 000 €.

au Lycée des Métiers Yser pour son projet « On passe à la radio. Cool ! » de 1 050 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les avenants ci-annexés avec l'Association des Maisons de Quartier de Reims et la Maison de l'Emploi et des Métiers.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,



Fatima EL HAOUSSINE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31975-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7

 Votant(s):
 80

 Excusé(s):
 2

 Absent(s):
 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

N° CC-2014-164 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Laure MILLER

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-1-1, D 2311-15,

Vu l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, qui impose aux collectivités territoriales et aux EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable,

Vu le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu la circulaire ministérielle du 3 août 2011 précisant que ce document constitue un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement, des activités internes et des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire,

Considérant que le rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de l'EPCI, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation, doit faire l'objet d'une présentation en conseil préalablement aux débats sur le projet de budget,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 5 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du rapport sur la situation en matière de développement durable à Reims Métropole, reprenant le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement, des activités internes et des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire, ainsi que des modalités de gouvernance de la collectivité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

> Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Thomas DUBOIS

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31984-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes :

C3C pôle services urbains

N° CC-2014-165 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Frédéric LEPAN

EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DÉPARTEMENTALE 980 HORS AGGLOMÉRATION DE CERNAY-LÈS-REIMS CONVENTION TRIPARTITE CONCERNANT L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°20140711 du 27 août 2014 du Conseil municipal de la commune de Cernay-lès-Reims,

Vu le projet de convention,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 4 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention tripartite avec le Conseil Général de la Marne et la commune de Cernay-lès-Reims, concernant la répartition de l'entretien des ouvrages sur la voirie RD 980, route du Luxembourg, entre le PR 40+000 et le PR 40 + 195, hors agglomération.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Frédéric LEPAN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31441-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7 Votant(s): 80

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

N° CC-2014-166 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Anne-Marie GERMAIN

IMPLANTATION D'UNE STATION EXPÉRIMENTALE DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE LA VESLE CONVENTION D'INSTALLATION AVENANT 2

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CD 136/01 du 25 septembre 2001 autorisant la collectivité à installer une station expérimentale de mesure en continu de la qualité des eaux de la Vesle sur la propriété de Monsieur Nicolas WARNIER à Reims, cadastrée section EP, parcelle 3,

Vu la délibération n° CC-82-10 du 26 avril 2010 autorisant l'augmentation de l'indemnité compensatoire mensuelle de Monsieur Nicolas WARNIER,

Considérant la nécessité de verser cette indemnité à la SCI « Moulin de Vrilly » constituée par Monsieur Nicolas WARNIER,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 4 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 2 ayant pour objet la modification du bénéficiaire de l'indemnité compensatoire et de la nouvelle numérotation cadastrale.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31932-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7 Votant(s): 80

Votant(s): 80
Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

N° CC-2014-167 du 17 novembre 2014 Direction de l'eau et de l'assainissement Rapporteur: Jean MARX

EAUX PLUVIALES CONTRIBUTION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DE LA CONTRIBUTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire interministérielle du 12 décembre 1978 déterminant les modalités de calcul de la contribution des communes au titre des eaux pluviales transitant dans les réseaux unitaires,

Vu l'arrêté du 27 août 2002 relatif à l'approbation de plans comptables du secteur public local,

Considérant que tout service chargé de la collecte, du transport ou de l'épuration des eaux usées constitue un service public d'assainissement et que les eaux pluviales sont exclues par définition de ce service,

Considérant que le service d'assainissement est un service public à caractère industriel et commercial et que le produit des redevances d'assainissement doit être affecté aux charges de ce service et ne doit pas financer les prestations liées aux eaux pluviales,

Considérant que, sur le périmètre de Reims Métropole, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ne sont que partiellement séparatifs.

Considérant que le budget annexe de l'assainissement de Reims Métropole, rassemble la totalité des charges de l'assainissement des eaux usées et pluviales et que le budget principal doit donc prévoir une contribution à ce budget au titre des eaux pluviales,

Considérant qu'il appartient à l'Assemblée délibérante de Reims Métropole, de déterminer la méthode de calcul de la participation du Budget Principal à certaines charges de fonctionnement et d'investissement imputables aux eaux pluviales et supportées par le Budget Annexe Assainissement, alors que ces dernières. doivent dès lors être couvertes par des ressources provenant du Budget Principal.

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 4 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter la méthodologie de calcul de la contribution pour évacuation des eaux pluviales telle que détaillée ciaprès,

de fixer, selon la circulaire interministérielle du 12 décembre 1978 et compte tenu des caractéristiques du réseau communautaire, les pourcentages suivants : 35% pour les charges de fonctionnement et 30% pour les amortissements techniques et les intérêts d'emprunts,

de calculer cette contribution sur la base du compte administratif de l'année N-2 hors redevances liées à l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Jean MARX

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-25812-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes :

N° CC-2014-168 du 17 novembre 2014 Rapporteur : André SECONDE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE REIMS COMPÉTENCE DÉCHETS CONSÉQUENCES DE LA FUSION / EXTENSION SUR LE SYVALOM

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, notamment son article 60.

Vu la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale.

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2012 portant création, à compter du 1er janvier 2013, du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la communauté d'agglomération de Reims et de la communauté de communes de Taissy et du rattachement des communes de Sillery, Champigny et Cernay-lès-Reims,

Considérant que cette fusion-extension entraîne le retrait de la communauté de communes de Taissy du SYCODEC ainsi que le retrait des communes de Cernay-lès-Reims et de Sillery des communautés de communes du Mont de Berru et de Vesle-Montagne de Reims, membres du SYCODEC,

Considérant que cette fusion-extension entraîne également le retrait de la commune de Champigny de la communauté de communes de Champagne-Vesle, membre du SYCOMORE,

Considérant que ces retraits des communes entrainent la réduction des périmètres du SYCODEC et du SYCOMORE.

Considérant que le SYCODEC et le SYCOMORE ont transféré la compétence Traitement au syndicat mixte départemental SYVALOM dont ils restent membres,

Considérant que le SYVALOM a signé avec AUREADE (groupe Veolia Propreté) conformément à sa délibération n° 32 du 20 décembre 2001, un contrat de délégation de service public d'une durée de 20 ans (du 2 août 2006 au 1er août 2026) pour notamment concevoir, construire et exploiter divers ouvrages dans le département dont des centres de transfert, une unité de valorisation agronomique et une unité de valorisation énergétique,

Considérant que les conditions financières et patrimoniales de ces retraits ont été déterminées par délibérations concordantes des organes délibérants des communes de Sillery, Champigny et Cernay-lès-Reims, des communautés de communes de Vesle-Montagne de Reims, de Champagne-Vesle, du Mont de Berru et de Taissy et des organes délibérants du SYCODEC et du SYCOMORE, dans les conditions fixées notamment par l'article L.5211-25-1 du CGCT,

Considérant que Reims Métropole a signé avec le SYCODEC et le SYCOMORE des conventions de partenariat applicables du 1er janvier au 31 décembre 2013, conformément à sa délibération n° CC-2013-31 du 9 janvier 2013,

Considérant que l'ensemble des biens, droits et obligations des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés sont transférés à l'établissement public issu de la fusion, pour l'exercice de ses compétences,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 4 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec le SYVALOM la convention ayant pour objet de régler entre les parties les conséquences juridiques et financières de la création par l'arrêté préfectoral du 24 août 2012 du nouvel établissement public intercommunal.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Alain LESCOUET

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31917-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DE LA RÉGION URBAINE DE REIMS (SIEPRUR) MODIFICATIONS STATUTAIRES CONSULTATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° CC-2014-169

du 17 novembre 2014

Rapporteur : Cédric CHEVALIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L.5211-20,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2009 portant autorisation des modifications statutaires du SIEPRUR,

Vu la délibération n° 2014-13 prise par le comité syndical du SIEPRUR le 27 septembre 2014 portant modification statutaire, annulant et remplaçant sa délibération 2014-10 du 27 juin 2014,

Vu le courrier de notification de Madame la Présidente du SIEPRUR du 29 septembre 2014,

Considérant que les assemblées délibérantes des collectivités membres consultées doivent se prononcer dans les trois mois,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 5 novembre 2014.

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver les nouveaux statuts du SIEPRUR, tels qu'annexés à la délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Jean-Pierre FORTUNE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le	21 🗧
novembre 2014. Identifiant: 051-200033686-20141117-30628-DE-1-1	

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

73 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7

Votant(s): 80 SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes:

N° CC-2014-170 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Anne-Marie GERMAIN

RÉSEAU JUPITER GROUPEMENT FERMÉ D'UTILISATEURS AVEC LA VILLE DE REIMS AVENANT 10

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts.

Vu la délibération n° CM 00-79 du 28 février 2000 du Conseil municipal de Reims décidant de réaliser une boucle de télécommunications constituant un réseau indépendant à usage partagé,

Vu la convention de constitution d'un groupement fermé d'utilisateurs avec la Ville de Reims du 13 mars 2001 et ses avenants subséquents,

Considérant les demandes de la Ville de Reims pour réaliser divers travaux de raccordement, d'extension et de déplacement de caméra de vidéosurveillance,

Considérant que les travaux relatifs à la mise en place de la fibre optique ne peuvent être réalisés que par Reims Métropole,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 5 novembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la signature de l'avenant n°10 à la convention du 13 mars 2001, constituant le groupement fermé d'utilisateurs avec la Ville de Reims.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole, Par délégation,



Anne-Marie GERMAIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31883-DE-1-1

Nombre de membres dont le

Conseil est composé : 82 EXTRAIT

Présent(s): 73 <u>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u>
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Représenté(s): 7
Votant(s): 80

Excusé(s): 2
Absent(s): 0

Le lundi 17 novembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du samedi 8 novembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Étaient présents :

M. Xavier Albertini, M. Jacques Ammoura, Mme Leila Amory, M. Patrice Barrier, Mme Sylvie Beaufort, Mme Valérie Beauvals, M. Patrick Bedek, M. Jean-Pierre Belfie, M. Maurice Benoist, M. Dominique Berger, M. Gilles Borck, Mme Evelyne Bruschi, M. David Chatillon, M. Cédric Chevalier, Mme Nathalie Child, Mme Gaelle Clement, Mme Dominique Delouette, M. Benjamin Develey, M. Alban Dominicy, Mme Touria Douah, Mme Marie-Thérèse Drache, M. Thomas Dubois, Mme Kim Duntze, Mme Fatima el Haoussine, M. Jean-François Ferrando, M. Jean-Louis Gadret, M. Pierre Georgin, Mme Isabelle Gerard, Mme Anne-Marie Germain, Mme Carole Godin, Mme Patricia Grain, M. Emmanuel Henon, M. Alain Hirault, M. Didier Houdelet, M. Jean-Claude Hurteaux, M. Pascal Labelle, M. Alain Lalouette, M. Cédric Lattuada, M. Christian Lefevre, M. Frédéric Lepan, M. Alain Lescouet, Mme Jocelyne Lhotel, Mme Nathalie Malmberg, M. Nicolas Marandon, Mme Véronique Marchet, Mme Dominique Marcoux, M. Jean-Marx, M. Jean-Claude Meunier, Mme Laure Miller, Mme Orélie Mingolla, M. Franck Noel, M. Roger Paris, Mme Dominique Perin Netzer, M. Claude Piquard, M. Bernard Prouvez, M. Eric Quenard, Mme Evelyne Quentin, Mme Chantal Ravier, M. Mario Rossi, M. Jean-Marc Roze, Mme Laurence Sartor, Mme Amélie Savart, M. André Seconde, Mme Marie-Thérèse Simonet, Mme Virginie Tambour, Mme Sylvie Thourault, M. André Van Compernolle, Mme Elizabeth Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Vincent Verstraet, Mme Anne-Marie Vion, M. Alain Wanschoor, Mme Frédérique Wateau

Étaient représenté-e-s :

Mme Saïda BERTHELOT a donné pouvoir à Cédric LATTUADA, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nicolas MARANDON, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI

Étaient excusé-e-s :

Mme Nadine FERON, M. Stéphane JOLY

<u>Secrétaire</u>: Vincent VERSTRAETE <u>Vice Secrétaire</u>: Virginie COËZ

Votes :

N° CC-2014-171 du 17 novembre 2014 Rapporteur : Catherine VAUTRIN

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE COMPTE-RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et 23 et L.5211-2 et 10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu ses délibérations n° CC-2013-3 du 9 janvier 2013, CC-2013-62 du 25 mars 2013, CC-2014-15 du 10 février 2014 et CC-2014-43 du 23 avril 2014 fixant les conditions de la délégation du Conseil Communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 novembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises, d'une part, par le précédent exécutif en vertu des délégations que le conseil lui avait accordées et, d'autre part, par Madame la Présidente en vertu des délégations que le conseil lui a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2014 et de la réception en Préfecture le 21 novembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141117-31151-DE-1-1